

Le CETE de l'Est organise le 24 octobre 2006 une demi-journée d'échanges sur l'application de la directive européenne sur la gestion et l'évaluation du bruit dans l'environnement.

---



**Le CETE de l'Est organise le 24 octobre 2006 une demi-journée d'échanges sur l'application de la directive européenne sur la gestion et l'évaluation du bruit dans l'environnement.**

Le Centre d'études technique de l'Équipement de l'Est, en partenariat avec les DIREN de Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne, organise le 24 octobre 2006 une demi-journée d'échanges sur les nouvelles dispositions prévues au titre de l'application de la directive européenne sur la gestion et l'évaluation du bruit dans l'environnement. Dès 2007, ce texte prévoit l'établissement de cartes de bruit et, dès 2008, la mise en place de plans de prévention du bruit. Sont concernés par cette démarche les services de l'État pour les grandes infrastructures, les grandes agglomérations ainsi que toutes les communes s'y rattachant. Carte de bruit et environnement - Journée technique - 24 octobre 2006 - 13h30 Cescom - 4 rue Marconi - 57000 Metz- Entrée gratuite sur inscription (Date limite d'inscription : 13 octobre 2006)

Renseignements et inscriptions : 03 88 77 46 00

Informations générales : [Anne-Marie Le Pense](#) - [Catherine Lamouroux-Kuhn](#)